



La **moisson 2018** restera comme l'une des plus précoces en Grand Est. Les quantités récoltées sont dans la moyenne (- 0,8 %), avec des rendements hétérogènes pour les céréales et en recul net pour le colza (31 q/ha). La qualité est au rendez-vous. Les cotations flambent pour le blé tendre qui dépasse 200 €/t en raison d'une récolte mondiale faible. Les cotations du colza connaissent un léger redressement, de par le recul de la production européenne, mais restent en forte concurrence avec l'huile de palme.

Un état de **sécheresse généralisée** a touché la région de mi-juin à mi-août et se conjugue à un épisode caniculaire. Le secteur de l'élevage est fragilisé, avec une pousse des prairies en dessous des normales (- 40 %), et des dégâts sur le maïs fourrage. Les cultures d'été voient leur potentiel de rendement entamé.

En **viticulture**, le millésime 2018 sera précoce, généreux en quantité en Champagne, et moyen en Alsace après une année en retrait. Les vendanges ont débuté le 20 août en Grand Est avec deux semaines d'avance. Les conditions climatiques ont été favorables à l'élaboration du rendement en Champagne (16 000 à 18 000 kg/ha) et en Alsace (production qui devrait dépasser le million d'hectolitres).

Moisson 2018

Une récolte précoce, moyenne en quantité, mais de qualité

La **moisson du blé, des orges et du colza serait cette année dans la moyenne quinquennale à 8,89 Mt (contre 8,92 Mt)**

La production de **blé tendre** dépasserait légèrement la moyenne avec 5,1 Mt (+ 0,5 %) en raison d'un rendement de 74 q/ha, supérieur de 2 q/ha à la moyenne, mais très hétérogène selon les secteurs. Les surfaces reculeraient cependant de 2,9 % par rapport à la moyenne, notamment dans les départements lorrains (- 5 %), en raison de prix mondiaux peu incitatifs pour le blé en 2017-2018. La production d'**orges** se situe dans la moyenne, avec 2,83 Mt contre 2,84 Mt. La hausse des rendements (66 q/ha soit 3 q/ha de plus que la moyenne) compense globalement le recul régional des surfaces (- 5 %), très marqué en Lorraine (- 6 %). Ici aussi, les rendements sont très hétérogènes. Enfin, la production de colza recule de 5 % par rapport à la moyenne (0,99 Mt contre 1,04 Mt) en raison de rendements en nette baisse par rapport à la moyenne (31,6 q/ha contre 34,4 q/ha). Les surfaces sont quant à elles en hausse de 4 % par rapport à la moyenne.

La **séquence climatique de la campagne 2017-2018 aura conféré de la précocité aux cultures, mais perturbé le développement du colza. L'interaction entre type de sol et conditions climatiques aura été déterminante pour le rendement**

Les températures douces de l'hiver 2017-2018 ont permis aux céréales et au colza une bonne implantation et un bon développement, avec une précocité certaine par rapport à la moyenne. Cependant, cette douceur a réduit la résistance des cultures à des **coups de froids brutaux** survenus en février-mars, impactant le système racinaire des céréales, et la biomasse du colza. Le printemps, caractérisé par des **températures élevées** et une **pluviométrie abondante**, donne une avance généralisée des cycles en Grand Est de deux semaines, mais cette séquence climatique perturbe le déroulement de la floraison du colza. Dans les sols hydromorphes (Champagne humide, Argonne, Woëvre), les excès de pluviométrie ont été préjudiciables aux cultures. Les conditions sèches lors de la maturation des céréales ont localement causé des pertes de rendement, mais **la qualité est au rendez-vous** avec un taux de protéines moyen du blé de l'ordre de 12 % et un poids spécifique moyen de 78 kg/hl. Les orges seraient également de très bonne qualité avec un taux de protéines de l'ordre de 10,5 % pour l'orge d'hiver et de 10 % pour l'orge de printemps. Les teneurs en huile du colza seraient correctes à 45 % environ d'après les prévisions de FranceAgriMer.

Marchés : les cotations des céréales flambent en ce début de campagne

Le **bilan de la campagne 2017-2018 est décevant pour le colza, et reste sous la moyenne pour le blé tendre**

La campagne de commercialisation 2017-2018 aura été marquée par une **parité euro-dollar défavorable aux exportations européennes** de décembre 2017 à mai

2018, un **niveau des stocks mondiaux abondant** et une **concurrence accrue entre le colza et les autres huiles** pour l'incorporation dans les biocarburants, suspendue aux issues des décisions réglementaires. Le cours moyen du **blé Fob Moselle** pour 2017-2018 s'élève à 155,6 €/t contre 160,5 €/t en 2016-2017 et 156,1 €/t de moyenne triennale. Le cours moyen du **colza Fob Moselle** s'établit à 358,6 €/t pour 2017-2018 contre 392,3 €/t l'an dernier (- 9 %) et 374 €/t de moyenne triennale (- 4 %). Seules les orges fourragères ont bénéficié d'une demande dynamique de la part de la Chine et de l'Arabie Saoudite.

En ce début de campagne 2018-2019, les cours du blé franchissent la barre symbolique des 200 €/t

Les cotations sont à la hausse sur ce début de campagne en raison d'une récolte mondiale en baisse, notamment en zone Mer Noire, pour les principales cultures. Les cours du **blé Fob Moselle** dépassent le seuil symbolique des 200 €/t et s'établissent à 208 €/t en semaine 32. Ensuite, la reprise des exportations de blé d'origine Mer Noire ainsi que le retour de congés des opérateurs entraînent un repli des cotations sur la deuxième quinzaine d'août (201 €/t en semaine 34). Les **orges** sont également à la hausse dans le sillage du blé par effet de substitution, et suite à une récolte européenne en baisse. Le cours de l'**orge de brasserie de printemps Planet** (Fob Moselle) cote à 263 €/t en semaine 32. Les cours du **colza Fob Moselle** montent également à 383 €/t en raison de la récolte médiocre en France et en Europe, et de la hausse du prix du pétrole, mais reste dans l'ordre de grandeur du même mois des années précédentes. La tendance des cours du colza reste plombée par la concurrence

Estimations précoces de production des grandes cultures au 1^{er} septembre 2018

Département		Surface (ha)		Rendement (q/ha)		Production (t)	
		2018	Ecart à la moyenne 2013/2017 (%)	2018	Ecart à la moyenne 2013/2017 (%)	2018	Ecart à la moyenne 2013/2017 (%)
Ardennes	Blé tendre	64 860	+ 0,7	79,0	0,0	512 394	+ 0,8
	Orges	31 600	- 2,5	70,2	+ 0,9	221 832	- 1,2
	Colza	20 730	- 2,5	33,0	- 4,1	68 409	- 13,0
Aube	Blé tendre	104 085	- 4,8	78,0	+ 3,9	811 863	+ 0,2
	Orges	88 300	- 1,3	68,8	+ 1,7	607 504	+ 0,9
	Colza	47 535	- 8,2	32,0	- 7,1	152 112	- 15,1
Marne	Blé tendre	163 570	- 2,2	84,0	+ 0,8	1 373 988	- 1,3
	Orges	102 600	- 5,7	72,9	+ 1,2	747 954	- 3,3
	Colza	73 060	- 2,0	34,0	- 5,1	248 404	- 14,6
Haute-Marne	Blé tendre	65 530	+ 1,4	65,0	+ 4,6	425 945	+ 7,4
	Orges	50 000	- 7,6	57,7	+ 3,9	288 500	- 0,9
	Colza	41 605	+ 2,8	29,0	- 1,9	120 655	- 3,6
Meurthe-et-Moselle	Blé tendre	65 550	- 3,5	66,5	+ 4,5	435 908	+ 3,7
	Orges	37 500	- 10,7	62,6	+ 6,0	234 750	- 0,5
	Colza	32 510	+ 13,2	30,0	- 1,1	97 530	+ 8,0
Meuse	Blé tendre	77 650	- 4,5	70,0	+ 1,9	543 550	- 1,3
	Orges	62 300	- 3,6	61,7	+ 2,4	384 391	+ 0,8
	Colza	46 030	+ 21,8	31,0	- 0,5	142 693	+ 17,8
Moselle	Blé tendre	67 000	- 9,0	67,0	+ 4,2	448 900	- 2,8
	Orges	39 400	- 6,7	62,1	+ 6,6	244 674	+ 4,5
	Colza	37 015	+ 6,9	30,0	- 1,0	111 045	+ 2,2
Vosges	Blé tendre	25 700	+ 1,4	62,5	+ 3,1	160 625	+ 6,9
	Orges	11 850	- 3,1	58,2	+ 2,3	68 967	+ 0,8
	Colza	8 770	+ 0,2	30,5	- 3,5	26 749	- 10,2
Bas-Rhin	Blé tendre	30 965	+ 1,5	72,0	+ 0,9	222 948	+ 3,6
	Orges	3 240	- 2,6	65,1	+ 4,4	21 092	+ 4,5
	Colza	3 900	+ 60,8	34,0	- 3,0	13 260	+ 46,7
Haut-Rhin	Blé tendre	17 325	- 2,7	74,0	- 0,4	128 205	- 2,8
	Orges	1 850	+ 9,9	70,5	+ 5,4	13 043	+ 19,0
	Colza	2 900	+ 109,6	38,0	+ 4,0	11 020	+ 87,9
Grand Est	Blé tendre	682 235	- 2,9	74,2	+ 2,3	5 064 326	+ 0,5
	Orges	428 640	- 4,9	66,1	+ 3,1	2 832 707	- 0,3
	Colza	314 055	+ 4,1	31,6	- 2,8	991 876	- 4,5

Source : Srise Grand Est

avec les autres oléagineux : les importations européennes de soja américain sont attendues à la hausse en conséquence de la fermeture du marché chinois pour les

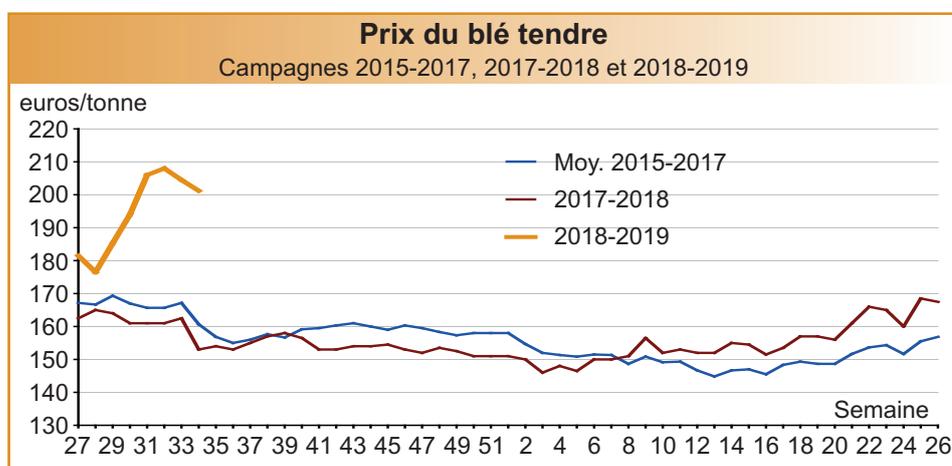
opérateurs américains, et l'huile de palme constitue toujours un élément baissier important. La cotation se replie à 376,8 €/t en semaine 34.

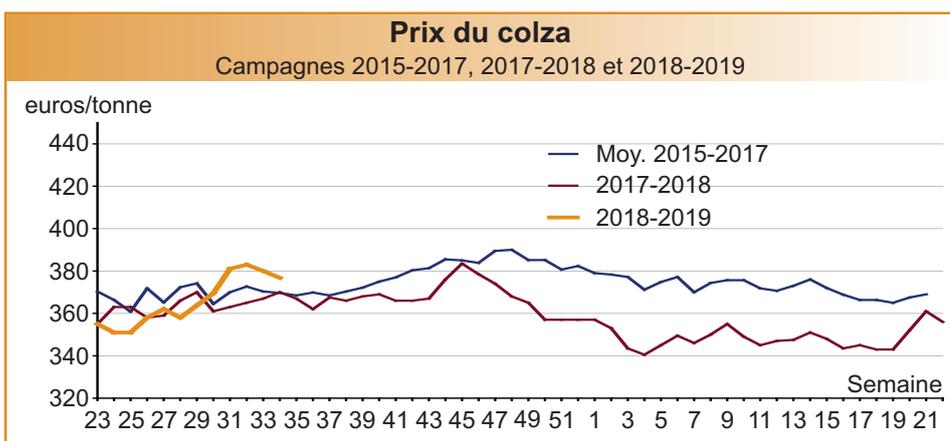
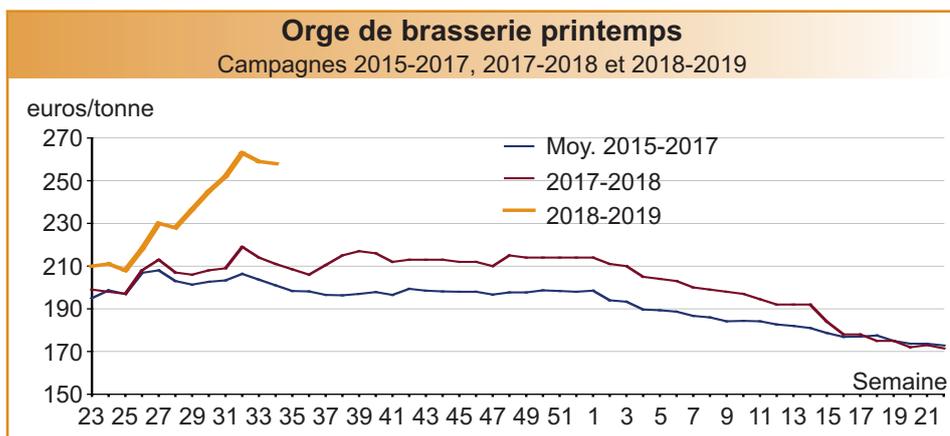
Prairies

Une pousse de printemps confortable, mais compromise par les conditions de sécheresse estivale

En Grand Est, la pousse cumulée de l'herbe au printemps est dans la norme cette année avec un léger excédent de l'ordre de 4 % par rapport à la référence 1982-2009. Cette situation est hétérogène selon les régions fourragères

La pousse de l'herbe, retardée par les conditions climatiques du début de printemps, s'est fortement accélérée à partir du mois d'avril grâce à la pluviométrie abondante. Les disponibilités sont globalement en excédent sur la Grande Région, et dans une proportion plus importante sur le Bas-





signy-Plateau Langrois et l'Ouest de la montagne vosgienne. Seules les régions fourragères périphériques du quart Nord-Ouest de la région sont en léger déficit (Champagne crayeuse, crêtes préardennaises, pays haut) ainsi que le Sundgau en plaine d'Alsace. La qualité des fourrages récoltés cette année s'avère dégradée avec le stade végétatif avancé au moment de la récolte, qui n'a pu être engagés qu'après le 15 juin du fait du climat instable et orageux.

L'été chaud et sec est défavorable à la pousse d'été de l'herbe. Les fortes chaleurs ont ralenti voire stoppé les repousses d'herbe et la croissance est aujourd'hui dépendante des orages localisés

Le profil de pousse cumulée de l'herbe se situait pour le Grand Est au-dessus de la courbe de référence jusqu'en juin, où la situation s'inverse. En juillet, la pousse d'herbe se situe à 60 % de la pousse normale, avec une variabilité selon les régions fourragères, les secteurs les plus fortement impactés sont la Champagne crayeuse, le plateau lorrain et la plaine du Rhin. Dans ces conditions, le bétail est alimenté dès l'été par les stocks constitués au printemps, et certaines parcelles prévues en fauche sont mises en pâture. La culture de maïs ensilage est également particulièrement affectée par la sécheresse et la canicule, alors que les éleveurs comptent sur celle-ci

pour sécuriser le bilan fourrager. Des reports de maïs grain sur du maïs ensilage sont observés, et estimés à 13 000 hectares en Grand Est (9 % de la sole de maïs grain en Lorraine, trois semaines en Alsace et deux semaines d'avance en Champagne-Ardenne. Cette situation pénalise le rende-

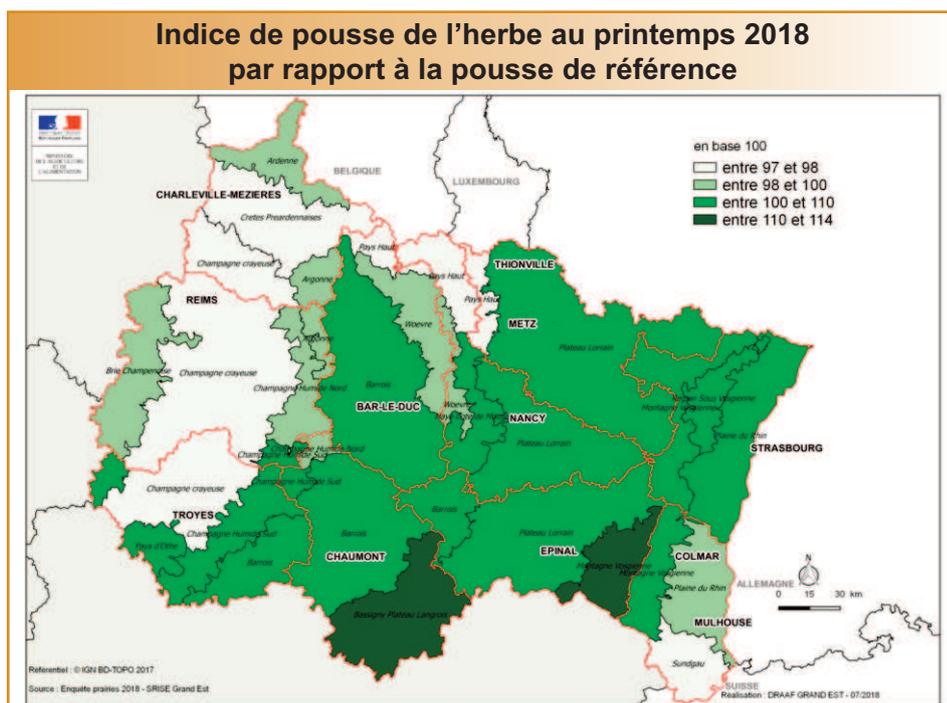
ment (de l'ordre de - 50 % par rapport à la moyenne en Alsace) et la qualité nutritive du maïs ensilage. En Lorraine, les quantités et la qualité du maïs sont jugées insuffisantes et des achats d'aliments sont nécessaires, alors que le coût de ceux-ci augmentent.

Cultures d'été

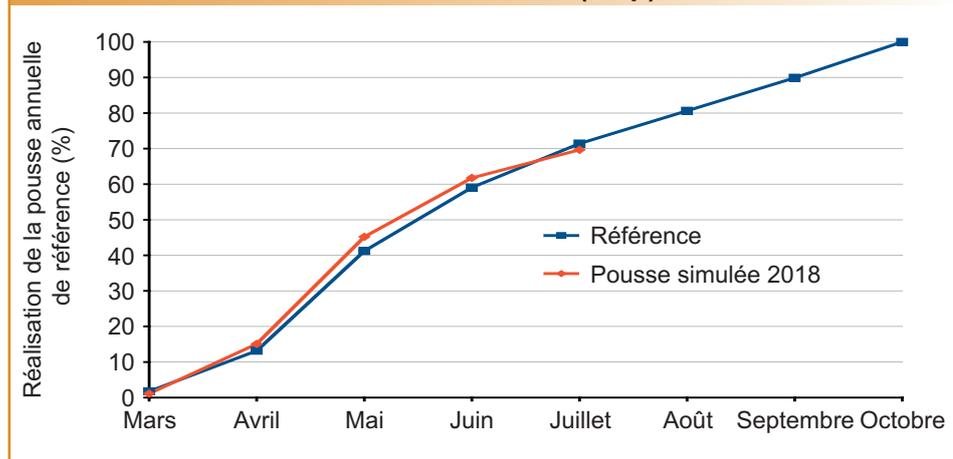
Des potentiels de rendement entamés par la sécheresse et ses conséquences

Le maïs grain, qui avait bénéficié de très bonnes conditions d'implantation, devrait connaître la même précocité que le maïs fourrage (trois semaines), et être récolté à partir de la première quinzaine de septembre. Les rendements et la qualité attendus seront vraisemblablement limités par la perturbation de la floraison observée cette année, et par la sécheresse estivale. Le rendement moyen prévisionnel du maïs grain non irrigué s'établit au 1^{er} septembre à 76 q/ha pour la région contre 91 q/ha de moyenne quinquennale. Les cultures irriguées ne devraient que peu souffrir cette année, les nappes aquifères ayant été complètement rechargées au printemps, mais les étiages sont de plus en plus marqués, notamment dans la plaine du Rhin.

La situation est hétérogène pour les **betteraves sucrières** tant en Alsace qu'en Champagne. Les pluies qui surviendraient ne favoriseraient que le feuillage et ne permettraient pas d'améliorer le rendement des parties souterraines. Les conditions estivales ont de plus renforcé la présence de pathogènes (cercosporiose, teignes), dont



Profil de pousse annuelle des prairies en Grand Est Données simulées (Isop)



Source : Traitement Srise Grand Est
Isop : Information et suivi objectif des prairies (Météo France, Inra et Maa)

certaines sont apparus très précocement cette année. Les pertes de rendement pourraient atteindre 10 à 20 % par rapport à la moyenne. Le soja et le tournesol, en phase de remplissage des grains, souffrent également de la sécheresse. L'impact sur la **pomme de terre** de consommation (généralement irriguée) est plus limité, ce qui ne sera pas le cas de la pomme de terre de féculé et de consommation non irriguée, dont le rendement et la qualité risquent d'être en retrait comme les betteraves de l'ordre de 10 à 20 %.

Viticulture

Des vendanges précoces, généreuses en quantité et en qualité

Les conditions climatiques de l'élaboration du millésime 2018 ont été particulièrement favorables en Grand Est

Après un hiver et un printemps doux et pluvieux, localement marqués en Champagne par les dégâts de la grêle concentrés sur certaines communes de l'Aube et de la vallée de la Marne, les conditions estivales sèches ainsi que les mesures de protection des parcelles ont permis de maîtriser la pression des pathogènes (mildiou, oïdium, tordeuse de la grappe). Les vignes présentent un état sanitaire sain. La sécheresse estivale n'a pas impacté les potentiels de rendement. Les conditions clémentes du printemps avaient permis aux vignes de prendre de l'avance sur leur cycle de développement, de l'ordre de 15 à 20 jours, tant en Champagne qu'en Alsace. La précocité s'est maintenue l'été, et l'ouverture des vendanges est particulièrement avancée cette année : au 20 août en Champagne et en Alsace

Les perspectives de rendement sont optimistes en Champagne, dans la moyenne en Alsace

Pour le vignoble champenois, les rendements agronomiques s'annoncent cette année exceptionnels : de 16 000 kg/ha à 18 000 kg/ha, l'une des meilleures vendanges depuis 2000. En Alsace, les estimations de rendement sont également prometteuses, entre 63 hl/ha et 83 hl/ha, pour un potentiel de production agronomique total qui dépasserait le million d'hectolitres, soit dans la moyenne quinquennale après une année 2017 en net retrait. Le rendement commercialisable en Champagne pour 2018 a été fixé à 10 800 kg/ha sans déblocage de la réserve par le Comité Champagne (10 300 kg/ha avec un déblocage de 500 kg/ha l'an dernier), et les quantités agronomiques disponibles laissent entrevoir un bon potentiel de reconstitution de réserves cette année, d'autant plus que la qualité est au rendez-vous.

Commercialisation : repli des expéditions sur le premier semestre

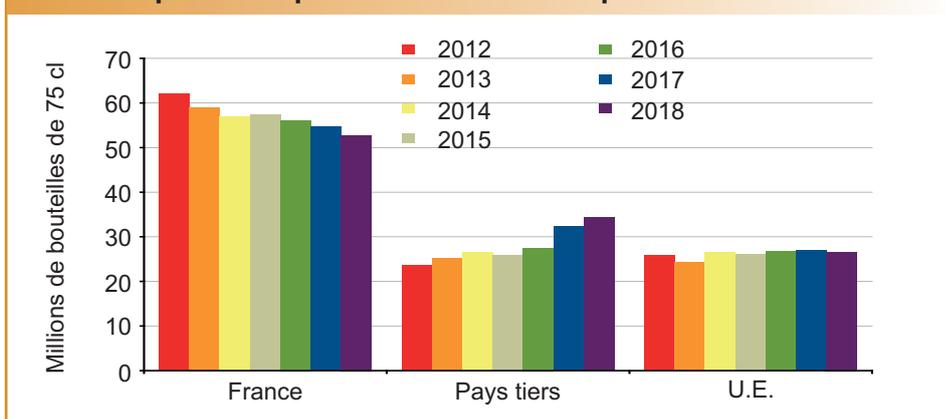
Avec 113 millions de bouteilles, les expéditions de Champagne reculent légèrement sur le premier semestre 2018 : elles sont en baisse de 1 % par rapport à 2017

Cependant, sur le seul mois de juin, les expéditions sont en hausse de 2 %. Cette croissance est liée aux exportations à destination de l'Union Européenne (+ 3 %) et surtout vers les Pays Tiers (+ 19 %). En revanche, le marché hexagonal est en repli de 8 %. Le contexte économique actuel présente un certain nombre d'incertitudes liées au Brexit et aux tensions économiques avec les États-Unis, le Royaume-Uni et les USA étant les deux premiers partenaires extérieurs en volume et en valeur de la filière Champagne. Au regard des différentes catégories professionnelles, les expéditions des **maisons** sont stables avec 84 millions de bouteilles grâce aux ventes vers les pays tiers (+ 4 %) qui compensent les baisses à destination du marché français (- 3 %) et de l'Union Européenne (- 2 %). Les **coopératives**, avec 10 millions de bouteilles, sont en hausse de 1 % grâce à leur croissance sur le marché européen (+ 8 %) et leur stabilité sur le marché mondial. Les **vignerons**, dont le principal marché reste la France, sont en recul de 4 % avec 19 millions de bouteilles expédiées. En effet, les expéditions sont en recul de 5 % à destination de la France et de 6 % vers les pays tiers. Seul le marché européen est en croissance avec une hausse des expéditions de 2 %.

Sur le premier semestre 2018, la commercialisation de vins d'AOC Alsace atteint 387 115 hectolitres soit une baisse de 1,2 % par rapport aux six premiers mois de 2017

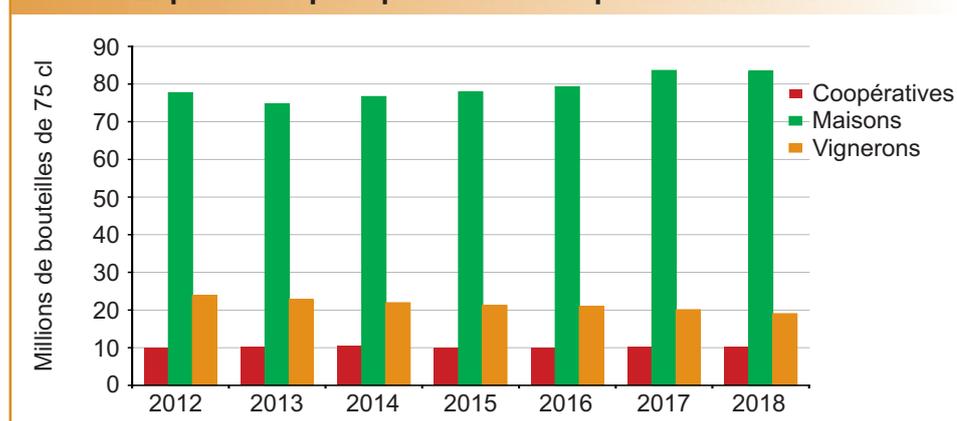
Pour le mois de juin, avec 62 443 hectolitres les volumes commercialisés sont en recul de 7,4 % par rapport à 2017. Ce recul est surtout marqué sur le marché hexagonal (- 11,6 %). L'export, qui représente 35 % des volumes commercialisés connaît une légère croissance (+ 1,6 %) malgré le recul

Expéditions par destination sur le premier trimestre



Source : Comité Champagne

Expéditions par opérateur sur le premier trimestre



Source : Comité Champagne

de certains marchés à destination de l'Union Européenne. On note une situation contrastée selon les appellations. Les volumes commercialisés en AOC Crémant, qui représentent en juin 29 % de la commercialisation sont stables, le déficit des ventes en métropole étant compensé par l'augmentation de celles à l'export (+ 5,6 %).

Asperges

Une année marquée par une production importante, dès le début de la campagne, sur une période relativement courte.

Après plusieurs années d'augmentation, les surfaces cultivées en asperges se stabilisent cette année dans les départements alsaciens et plus largement en région Grand Est.

Avec 845 hectares plantés dont 635 hectares en production, la région se situe au quatrième rang national. Le différentiel de 15 % entre surface totale et surface en production correspond au taux de renouvellement habituellement préconisé. La

production régionale s'établit cette année aux alentours de 2 500 tonnes.

Les résultats d'enquête du RNM évaluent le rendement à environ 4,4 t/ha pour cette campagne 2018 en plaine d'Alsace, et à environ 3 t/ha en plaine de Champagne.

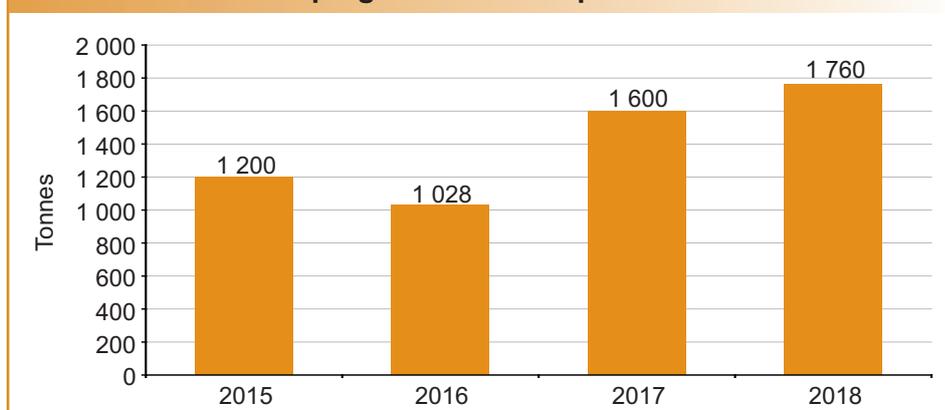
La météorologie hivernale tardive et les pluies du mois de mars ont retardé les travaux de buttage et les ont rendus difficiles. Grâce aux conditions météorologiques favorables de la première quinzaine d'avril,

combinées aux paillages plastiques qui augmentent le réchauffement du sol en favorisant le développement des turions, tous les secteurs alsaciens ont été en production vers le 20 avril.

Le début de campagne 2018 est marqué par une offre d'asperges importante au plan national.

Face à cette production accrue, les producteurs peinent à trouver de la main-d'œuvre et les cours de l'asperge d'Alsace ont rapidement chuté dès la deuxième semaine de campagne, perdant entre 1,5 et 2 euros par kilogramme. L'asperge d'Alsace est commercialisée pour 70 % en vente directe, mais d'autres vecteurs de commercialisation se développent en lien avec la grande distribution et les grossistes. Les producteurs ont pu écouler la production importante des deux premières semaines de campagne grâce à une demande soutenue et aux nombreuses offres promotionnelles en Grandes et Moyennes Surfaces. Les prix se stabilisent autour de 5,5 euros le kilogramme à l'expédition jusqu'à la fin mai. Les températures rafraîchies de la première quinzaine de mai marquent un ralentissement de la production et amorcent la fin de la campagne 2018.

Production d'asperges dans les départements alsaciens



Source : Réseau national des marchés

Retrouvez sur le site internet de la DRAAF nos dernières productions :
 « Les aides de la PAC : un premier bilan dans le Grand Est. » à l'adresse suivante : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/publications,18>
 « Panorama agricole, agroalimentaire et forestier de la région Grand Est » à l'adresse suivante :
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Panorama-agricole-agroalimentaire>

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
 Complexe agricole du Mont-Bernard - Route de Suippes - CS 60440
 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
 Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
 courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr



- Directeur régional : Sylvestre Chagnard
- Directeur de publication : Sylvain Skrabou
- Rédacteur en chef : Philippe Wattelier
- Rédacteurs : S. Baspinar, C. Biaudet, B. Boude, R. Courbou

- Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne Monique Lallement
- Dépôt légal : à parution